

vivre · découvrir  
investir · participer

Rivière-  
du-Loup



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Une Ville toujours plus inclusive

Rivière-du-Loup dépose son bilan 2023 et son nouveau plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées

**Rivière-du-Loup, le 30 avril 2024** – La création d'un comité d'experts au sein de l'organisation municipale, le don d'un terrain pour la construction de logements adaptés et l'ajout d'une collection de livres conçus pour les jeunes vivant avec un handicap visuel à la bibliothèque Françoise-Bédard : voilà quelques-unes des réalisations qui s'inscrivent au bilan 2023 de la Ville de Rivière-du-Loup en matière d'accessibilité universelle.

« Toujours soucieuse d'offrir le meilleur service qui soit aux citoyens, la Ville évalue chaque printemps les moyens mis en place au cours des derniers mois pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap et analyse les résultats selon les objectifs fixés. Elle profite également de cette introspection annuelle pour établir ses priorités d'intervention pour les mois à venir. Il s'agit d'une démarche très importante, que nous menons main dans la main avec plusieurs organismes du milieu », explique la conseillère municipale Édith Samson, aussi présidente du Comité consultatif du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées.

Ainsi, pour la prochaine année, la Ville portera une attention particulière aux obstacles qui nuisent à l'accessibilité des lieux et édifices publics. Elle œuvrera aussi à l'amélioration de la sécurité de ses citoyens en situation de handicap. Entre autres actions prévues, citons la mise en place d'un guichet d'accueil adapté, la mise à niveau de certains trottoirs et de bâtiments en fonction des principes d'accessibilité universelle ainsi que la poursuite des Prix Perce-neige, une reconnaissance municipale visant à valoriser les compétences des personnes handicapées au travail et les bonnes pratiques des employeurs en matière d'inclusion.

### Des outils précieux

Au-delà de l'obligation légale comprise dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes en situation de handicap*, le plan d'action représente un outil précieux, qui rassemble différentes mesures à privilégier dans notre milieu. Il propose des mesures concrètes, porteuses et réfléchies, qui visent une meilleure participation sociale des personnes vivant avec des limitations.

Pour Marie-Anne Caron, responsable de la mise en œuvre du plan d'action et gestionnaires aux programmes et équipements communautaires à la Ville, « nous pouvons améliorer tous ensemble la participation des personnes handicapées à la vie en société. Des gestes simples peuvent contribuer aux changements et permettre à toute la population de vivre dans une ville inclusive et un environnement adapté. »

Les citoyens qui souhaitent en apprendre davantage sur les actions réalisées ou planifiées peuvent le faire en ligne à [VilleRDL.ca/accessible](http://VilleRDL.ca/accessible).

– 30 –

Source : Marie-Anne Caron  
Gestionnaire aux programmes et équipements communautaires

Information : Laura Martin, conseillère  
Service des communications  
418 867-6714